

## UN SURPLUS OFFICIEL IMPRESSIONNANT DE 21,4 milliards \$

(Rapport annuel 2005 de la CARRA)

En lisant le rapport annuel 2005 de la CARRA sur son site WEB, nous notons, à la page 61, que **le montant à la charge des caisses de retraite des participants est de 34,6 milliards \$** et à la même page, nous lisons aussi que **l'avoir des retraités du RREGOP & RRPE est de 45,3 milliards \$**.

**Le montant à la charge de la caisse des participants**, c'est celui que la CARRA aurait à payer aux retraités et aux employés de l'État, jusqu'à la fin de leurs jours, si le fonds de retraite avait été fermé ou avait cessé d'exister le 31 mars 2005.

**L'avoir des retraités du RREGOP et du RRPE** c'est l'argent prélevé à la source, sur les chèques de paye des participants aux régimes de retraite, augmenté des rendements nets obtenus par la CARRA, sur les placements de ces sommes. L'avoir des retraités ne tient donc aucunement compte des obligations du gouvernement à l'égard de ces régimes de retraite.

Il y a donc dans le seul fonds des retraités, un surplus de 10,7 milliards de dollars disponibles.

D'autre part, par un engagement contractuel, l'État a créé une caisse virtuelle équivalente à celle des retraités. Cette caisse virtuelle est de 45,3 milliards de dollars. Cette caisse a donc, elle aussi, un surplus de 10,7 milliards de dollars. La caisse virtuelle du gouvernement a déjà été prise en compte dans le déficit du Québec tout comme sont pris en compte les emprunts du gouvernement auprès des marchés financiers. Ce n'est donc pas une nouvelle dépense.

En d'autres mots, si tous les employés de l'État étaient mis à la retraite demain matin, dans 55 ou 60 ans, il n'y aurait plus une seule rente à payer et il resterait **un surplus, dans les caisses de retraite, de 21,4 milliards \$**. Avouez que ce n'est pas rien.

**On comprendra donc que les rentes de retraite des employés et des retraités du gouvernement sont le fruit de leurs économies au même titre que tout individu qui cotise à un REER. Elles ne sont pas un cadeau du gouvernement contrairement à une certaine croyance populaire.** De plus, selon le même rapport annuel, à la page 69, les 127 000 retraités du RREGOP touchaient, en 2005, une **rente moyenne de 14 395 \$**. C'est loin de la projection que voudraient créer certains faiseurs d'images.

Face à ces constats, et prenant en compte les engagements électoraux du Parti libéral, le président Rodrigue Dubé a déclaré : « Nous de l'ADR demandons au gouvernement une table de travail pour examiner comment rendre justice aux retraités qui souffrent depuis trop longtemps de l'appauvrissement progressif que leur impose la désindexation de leur rente de retraite. Les surplus des fonds de retraite sont aussi la propriété des retraités comme le reconnaissait d'ailleurs madame la ministre Monique Jérôme Forget le 31 octobre 2000. Madame la Ministre a l'occasion de joindre les actes aux paroles. »

- 30 -

Source : Rodrigue Dubé  
Président

Date : 3 novembre 2006